

Image not found or type unknown



resident francais en belgique

Par Ivchti, le **04/07/2012** à **15:23**

Bonjour,

Mon père de nationalité française était en maison de retraite en belgique, pour une question de proximité, il habitait juste à la frontière belge. Il y est décédé après y avoir résidé un an. Il avait

gardé son domicile en France pensant revenir chez lui.

Fiscalement où se passe la succession en Belgique où France ?

Existe-t-il une convention fiscale entre les deux pays ?

Merci pour votre réponse